

## CHAMPIONNAT DU MONDE JEUNES U23 DE MATCH-RACING 2020

AUCKLAND – NOUVELLE ZELANDE  
25 février – 1<sup>er</sup> mars

### MODALITES DE SELECTION

#### PREAMBULE :

Le Championnat du Monde de Match-racing Jeunes (coureurs nés après le 31 décembre 1997) aura lieu à Auckland (Nouvelle-Zélande) du 25 février au 1<sup>er</sup> mars 2020.

L'épreuve se déroulera sur Elliot 7 avec spi asymétriques et équipage de 4 ou 5 personnes pour un poids maximum d'équipage de 350kgs.

La FFVoile souhaite qu'une délégation française soit présente sur ce Championnat. World Sailing attribuera au moins une place à la FFVoile, et il est possible que World Sailing attribue deux places à la FFVoile pour ce Championnat.

Ce document a pour but de préciser les modalités de sélection que la FFVoile met en place pour désigner le(s) skipper(s) et leur(s) équipage(s).

#### 1 – CANDIDATURES :

1.1 Tous les skippers qui souhaitent participer au Championnat du Monde Jeunes 2020 devront faire acte de candidature après de la FFVoile.

1.2 Les Candidatures devront présenter l'équipage (composition, poids et CV de chaque membre), le programme de préparation, l'objectif sportif fixé et le budget prévisionnel. (La fiche de candidature jointe pourra être utilisée).

1.4 Les skippers et leurs équipages faisant acte de candidature devront notamment :

- S'engager à tout mettre en œuvre (entraînements, préparation physique, navigations, formations diverses...) pour réaliser une performance remarquable au Championnat du Monde,
- Présenter un projet de financement solide pour cette épreuve (il est précisé que l'aide fédérale qui sera allouée ne pourra couvrir qu'une partie des frais),

- S'engager à honorer leur sélection dans le cas où ils seraient sélectionnés par la FFVoile (Tout désistement pourrait engager une procédure disciplinaire au niveau de la FFVoile).

1.5 Les candidatures devront être adressées à Philippe Michel ([philippe.michel@ffvoile.fr](mailto:philippe.michel@ffvoile.fr)), Mathieu Richard ([mathieu.richard@ffvoile.fr](mailto:mathieu.richard@ffvoile.fr)) et auprès du Département Compétition & Performance – Pôle Habitable ([habitable@ffvoile.fr](mailto:habitable@ffvoile.fr)) avant le 4 novembre 2019.

## 2- SELECTION DE LA DELEGATION :

### 2.1 Désignation du sélectionneur

La FFVoile désigne le Directeur Technique National de la FFVoile comme Sélectionneur, conformément à la décision du Bureau Exécutif de la FFVoile de juin 2019.

### 2.2 Rôle du sélectionneur

Le sélectionneur validera la délégation (skipper(s) et équipage(s)) pour le Championnat du Monde Jeune de Match Racing 2020. Le sélectionneur pourra s'entourer de tous les experts de son choix pour l'aider dans son travail de sélection. Le sélectionneur se réserve le droit de modifier la composition d'un équipage, notamment en sélectionnant des équipiers issus de différentes candidatures.

### 2.3 Echéances

La composition de la délégation pour le Championnat du Monde Jeune de Match-racing 2020 sera annoncée au plus tard le 20 novembre 2019.

2.3 En cas de force majeure, de désistement, d'incapacité de se préparer ou de participer au Championnat du Monde de Match Racing Jeune, d'infraction à la réglementation générale ou sportive de la FFVoile, de manquement à l'éthique sportive ou de non-respect du programme de préparation terminale, le sélectionneur pourra modifier la délégation ou la composition d'un équipage, et ce à tout moment sur proposition justifiée de l'encadrement.

2.4 Le sélectionneur se réserve le droit de ne sélectionner aucun équipage s'il estime les conditions de niveau ou de préparation insuffisantes.

## 3- LITIGES ET INTERPRETATION :

3.1 Tout litige sur l'interprétation d'un article du présent règlement devra être, préalablement à tout recours, soumis à la FFVoile.